



**SAINT
BASILE**

RAPPORT DU MAIRE 2025

Le 22 juin 2026

Contexte

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ainsi que des projets réalisés en cours d'année.

Je traiterai des états financiers, du rapport des auditeurs ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2025 à 2027. Je terminerai avec quelques indications préliminaires sur l'exercice en cours.

Principales méthodes comptables

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire que les revenus, les charges, les actifs et les passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils ont lieu.

Les charges quant à elles comprennent le coût des biens consommés/utilisés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel des immobilisations.

Rapport financier 2025

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Basile pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 a été audité par la firme Mallette, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, et a été déposé à la séance régulière du conseil le 13 avril 2026. Le rapport de l'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

Le surplus de l'année courante s'élève à 1 221 382 \$. Afin d'assurer une gestion responsable et équilibrée de ces fonds, nous avons attribué 691 577 \$ aux activités de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2026. Grâce à ces décisions stratégiques, notre surplus retrouve un niveau habituel, garantissant la stabilité financière de notre collectivité.

Les tableaux suivants démontrent les calculs des comparatifs entre les années.

SOMMAIRE FINANCIER	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2024	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2025
Revenu de fonctionnement	13 903 316 \$	11 056 875 \$
Charges	6 900 263 \$	7 097 724 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	7 003 053 \$	3 959 151 \$
Revenu d'investissement	(7 162 207 \$)	(4 113 086 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	1 389 258 \$	1 552 268 \$
Cession nette des immobilisations	0 \$	4 658 \$
Propriétés destinées à la revente	134 809 \$	55 083 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	61 844 \$	0\$
Remboursement de la dette à long terme	(397 084\$)	(576 196 \$)
Affectations		
Dépenses d'investissement au comptant	(100 702 \$)	(43 692 \$)
Appropriation d'excédent non affecté	0\$	0\$
Appropriation d'excédent de fonctionnement affecté	217 917 \$	383 196 \$
Versement à des réserves financières, fonds réservés	0\$	0\$
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>1 146 888 \$</u>	<u>1 221 382 \$</u>

COMPARATIF DES DONNÉES FINANCIÈRES	2024	2025
Dette à long terme :	13 232 214 \$	11 595 715 \$
Ville de Saint-Basile	9 289 432 \$	8 046 173 \$
Ville- Part diverses subventions	2 822 023 \$	2 534 379 \$
Secteur Aqueduc	654 471 \$	593 536 \$
Secteur Égout	62 550 \$	42 811 \$
Secteur Chemin de la Station	74 900 \$	71 200 \$
Quote-part RRGMRP	328 838 \$	307 616 \$
Excédent de l'exercice :	1 146 888 \$	1 221 382 \$
Excédent de fonctionnement non affecté :	1 461 150 \$	1 740 490 \$
Excédent de fonctionnement affecté :		
Développement résidentiel	493 494 \$	381 258 \$
Secteur Aqueduc	181 496 \$	111 526 \$
Secteur Égout	110 977 \$	90 977 \$
Budget exercice suivant- Fonctionnement	277 399 \$	133 829 \$
Budget exercice suivant- Investissement	249 426 \$	557 748 \$
Règlement 02-2020	22 344 \$	22 344 \$
Règlement 02-2021	9 458 \$	9 458 \$
Élections	22 500 \$	0 \$

Le tableau ci-dessus compare les données de 2024 et 2025.

RÉSERVE FINANCIÈRE ET FONDS RÉSERVÉS	2024	2025
Fonds de roulement	171 971 \$	491 066 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	163 744 \$	109 655 \$

Le tableau ci-dessous présente les sommes des principaux investissements réalisés en 2025 comparativement à celles de 2024 :

Analyse des investissements

Investissements	2024	2025
Eau potable	348 710 \$	28 593 \$
Eaux usées	132 516 \$	6 316 \$
Chemin, rues, routes et trottoirs	110 620 \$	1 217 \$
Autres infrastructures *	17 867 \$	204 781 \$
Bâtiments	2 355 764 \$	7 052 589 \$
Véhicule	57 958 \$	154 807 \$
Ameublement, équipements de bureau	200 \$	3 418 \$
Machinerie et outillage	137 861 \$	78 002 \$
Terrains	(513) \$	(3 715 \$)
En cours de réalisation	6 254 963 \$	(1 241 564 \$)
<u>Total des coûts d'investissement</u>	<u>9 415 946 \$</u>	<u>6 284 444 \$</u>
<u>Total des subventions reçues</u>	<u>7 152 207</u>	<u>4 113 086 \$</u>

* Correspond au montant de la RRGMRP.

Parmi les réalisations, on y retrouve les projets suivants :

- ◆ Mise aux normes Aqueduc Sainte-Anne
- ◆ Réalisation d'une murale honorant les pompiers retraités de la caserne
- ◆ La restauration de la toiture du Centre Ernest-J.-Papillon
- ◆ La réalisation d'un cahier de routes de rinçage du réseau de distribution d'eau potable
- ◆ La construction d'un préau - en cours de réalisation (Subvention PAFIRSPA-FADM)
- ◆ Relocalisation du terrain de balle à proximité du Centre Nature – en cours de réalisation (Subventions PAFIRS et FADM)
- ◆ Sablage et peinture des bornes-fontaines
- ◆ Travaux de réfection des rues Sainte-Angélique et Hardy
- ◆ Travaux de scellement de fissures dans le rang Sainte-Angélique
- ◆ La modernisation de la bibliothèque

Projection de l'exercice en cours

L'année financière 2026 demeure équilibrée jusqu'à présent. Plusieurs projets et immobilisations inscrits sur le Plan triennal d'immobilisations (PTI) sont à différentes étapes : certains déjà terminés, d'autres en réalisation, et plusieurs en phase de conception avec une mise en œuvre prévue à court et moyen terme.

Voici les principaux:

- ◆ Poursuite de la collaboration avec le MTMD pour les futurs travaux de réfection du boulevard du Centenaire actuellement prévus en 2029
- ◆ Remplacement du serveur et du réseau : modernisation des infrastructures informatiques pour améliorer la performance et la sécurité.
- ◆ Acquisition d'une caméra thermique : ajout d'un outil spécialisé pour appuyer les interventions d'urgence.
- ◆ Acquisition d'un outil hydraulique multifonction : amélioration des capacités d'intervention lors de sauvetages.
- ◆ Réfection et remplacement de ponceaux : maintien de la capacité de drainage des infrastructures.

- ◆ Installation de glissières de sécurité : amélioration de la sécurité routière.
- ◆ Réfection de glissières de sécurité : remise à niveau d'équipements existants.
- ◆ Vidange et entretien du bassin #1 – étang aéré : maintien du rendement du système de traitement des eaux.
- ◆ Remplacement des pompes 1 et 2 – station SP-2 : mise à niveau d'équipements essentiels au réseau d'égout.
- ◆ Remplacement de la valve BF #33 : entretien du réseau d'aqueduc.
- ◆ Construction de deux bâtiments d'échantillonnage : amélioration du contrôle de la qualité de l'eau.
- ◆ Remplacement des pompes et du panneau : modernisation des systèmes mécaniques et de contrôle.
- ◆ Système de sonorisation et caméras – préau : amélioration des équipements et de la sécurité.
- ◆ Acquisition d'équipements sportifs : renouvellement du matériel disponible.
- ◆ Aménagement d'un parc canin.
- ◆ Mise à niveau des terrains de volleyball : amélioration des infrastructures sportives.

Conclusion

L'année 2025 s'inscrit dans un mouvement de modernisation et de transition durable pour notre ville. Sous ma nouvelle direction, nous poursuivrons les projets structurants amorcés au cours des dernières années tout en maintenant une rigueur budgétaire. Grâce à l'engagement soutenu de notre équipe, à la participation active de nos citoyens et à une gestion rigoureuse des finances municipales, le présent rapport annuel met en lumière la solidité du travail accompli ainsi que les progrès tangibles réalisés au sein de notre communauté.

Malgré un contexte budgétaire exigeant, la Ville maintient ses efforts pour améliorer l'ensemble de nos infrastructures municipales, renforcer nos services et revitaliser nos espaces publics. Chaque initiative repose sur une volonté claire : minimiser l'impact fiscal sur nos concitoyens et maximiser les retombées de chaque dollar investi. Cette approche nous amène donc à faire preuve de rigueur dans chacune de nos décisions.

Chaque projet réalisé en 2025 reflète notre désir de bâtir une ville où il fait bon vivre, où chaque citoyen se sent partie prenante du développement collectif. Notre vision est simple : avancer ensemble. Notre communauté progresse, et c'est collectivement que nous continuerons de la faire grandir.

Alexandre Dostie, maire

Ville de Saint-Basile

Rapport lu et déposé à la séance ajournée du 22 juin 2026

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile était composé en 2025 de :

Maire : Monsieur Guillaume Vézina (janvier à octobre)

Siège #1 : Monsieur Martial Leclerc

Siège #4 : Monsieur Mathias Piché

Siège #2 : Madame Lise Julien

Siège #5 : Monsieur Denys Leclerc

Siège #3 : Monsieur Bertrand Thibaudeau

Siège #6 : Madame Karina Bélanger